

BILAN MENSUEL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

MAI 2017

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

1. données brutes (non consolidées)

Accidents	Tués	Blessés
38	2	43

Le nombre d'accidents corporels connaît une très forte hausse (+ 28) par rapport à mai 2016.

Le nombre de blessés est également en augmentation (+ 31) et le nombre de tués est de plus deux (0 en mai 2016).

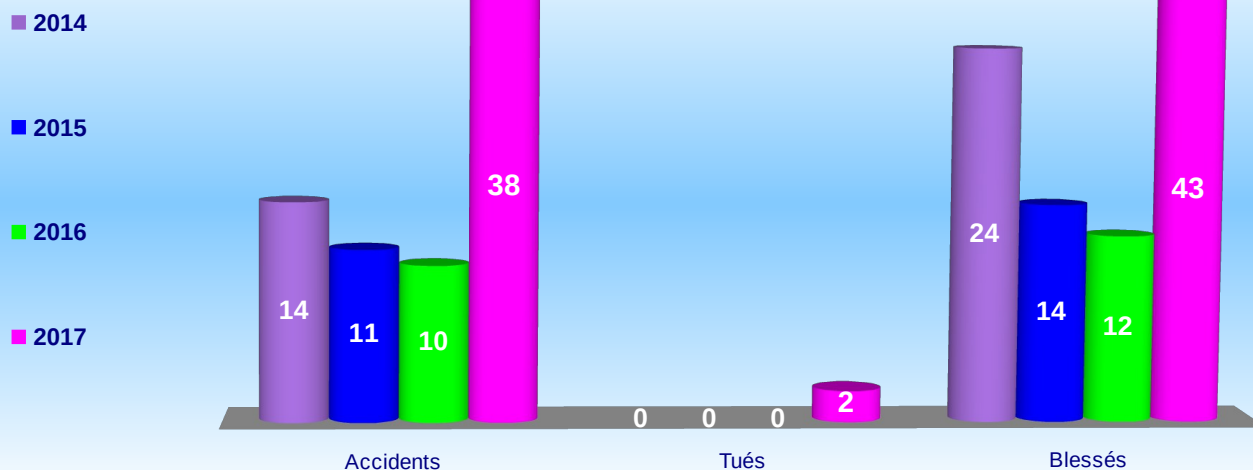
L'indice de gravité est de 5,26 (nombre de tués du mois/nombre d'accidents du mois) alors qu'il était de 0 en mai 2016.

19 accidents concernent les usagers vulnérables (6 motos dont 1 mortel, 9 cyclos, 2 vélos et 2 piétons), entraînant 4 BH et 14 BL.

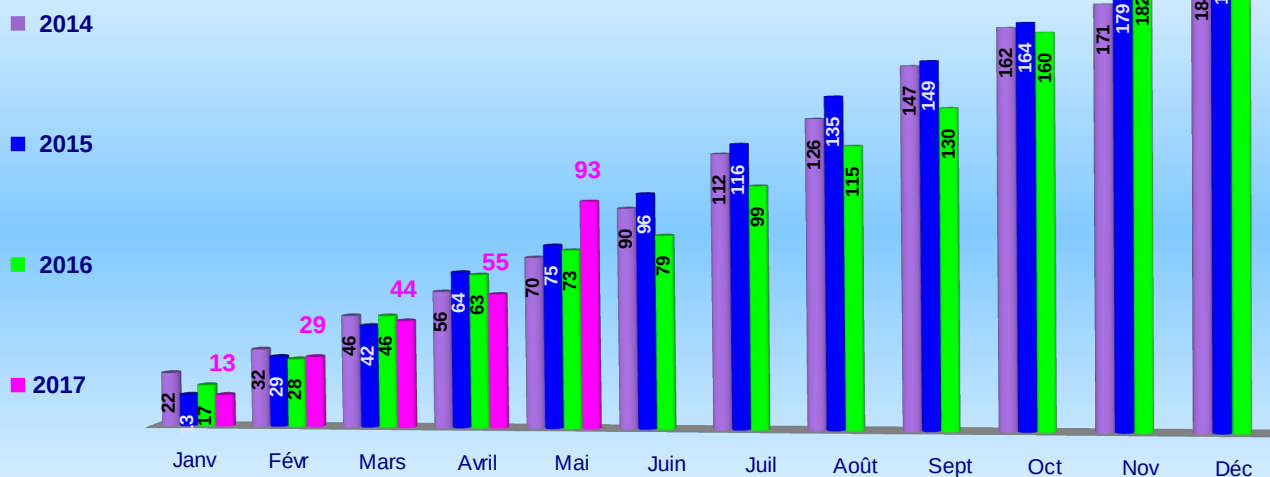
Le bilan de ce mois de mai est très négatif puisque l'on enregistre un très grand nombre d'accidents et deux décès. Le seul point positif à relever est que le nombre de blessés néanmoins élevé est essentiellement constitué de blessés légers.

Toutefois, le bilan global est vraiment négatif et il faut redoubler de prudence si l'on ne veut pas atteindre un niveau d'accidents élevé, d'autant plus que les causes de la plupart de ces accidents sont dues à des erreurs de comportement.

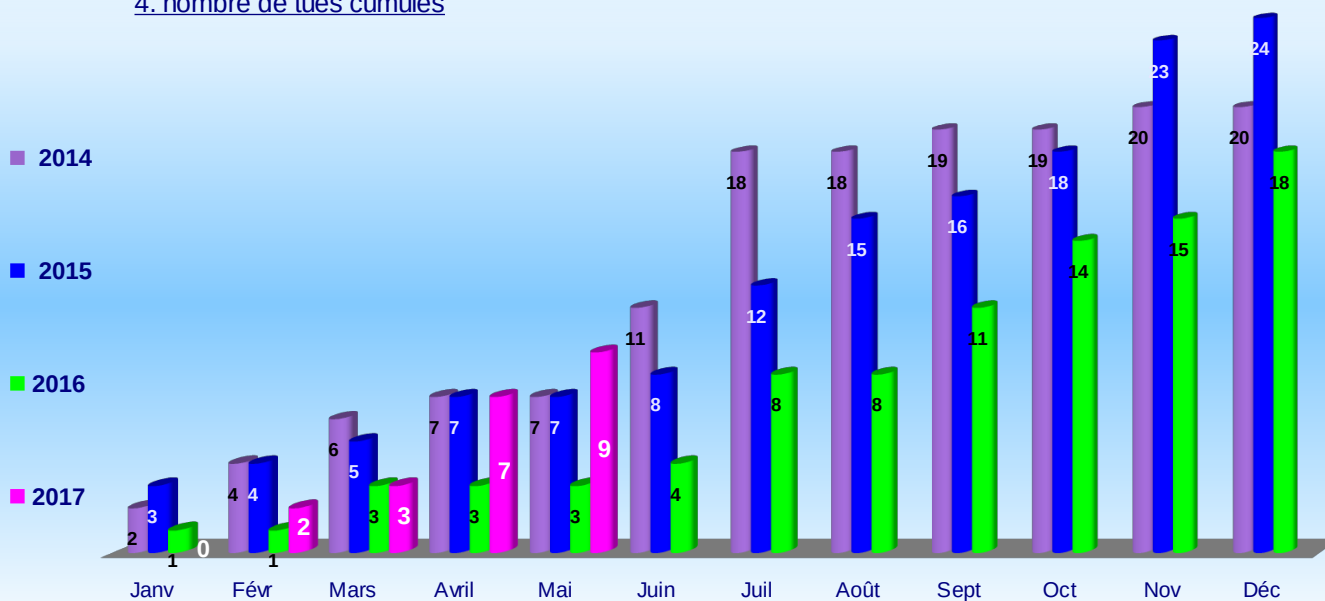
2. comparaison du même mois avec les années 2014, 2015 et 2016



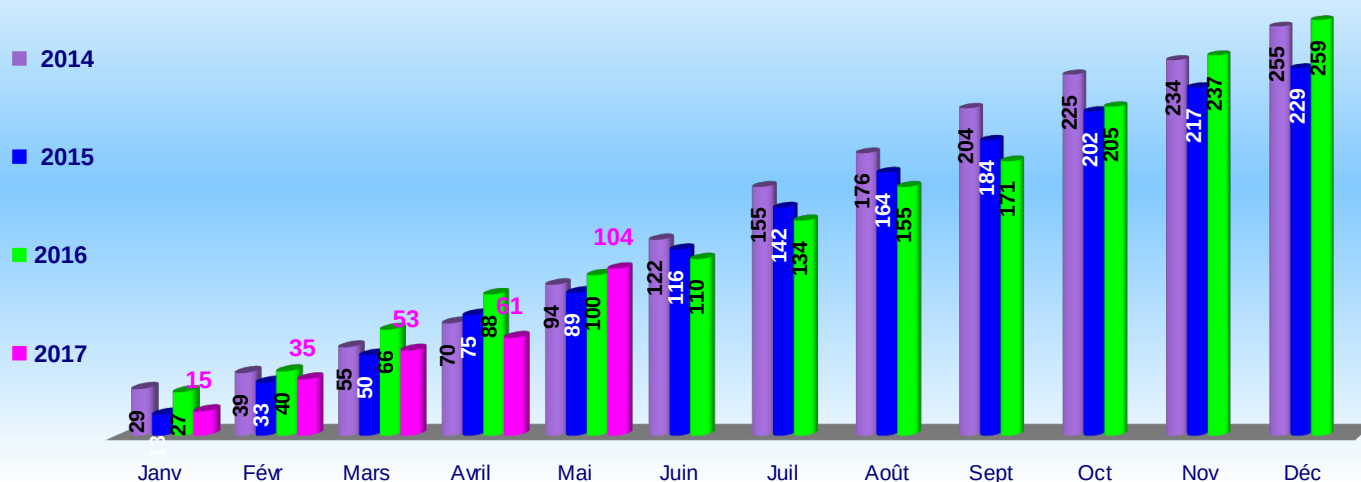
3. nombre des accidents cumulés



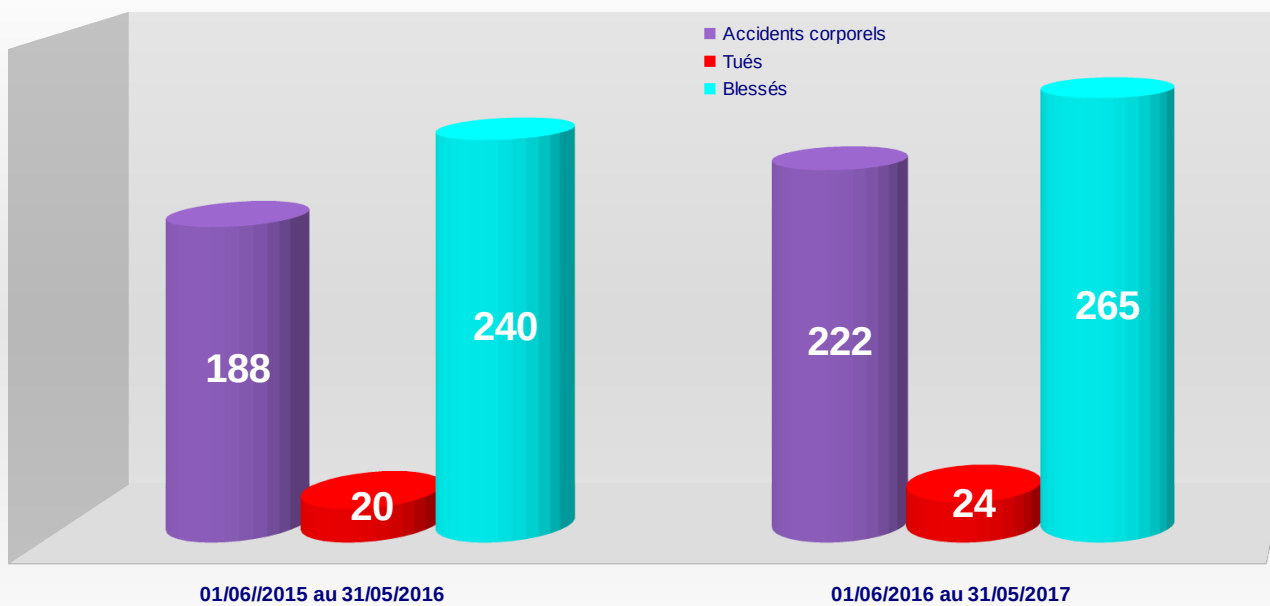
4. nombre de tués cumulés



5. nombre de blessés cumulés



6. accidents et victimes en année glissante



7. Contrôle Sanction Automatisé

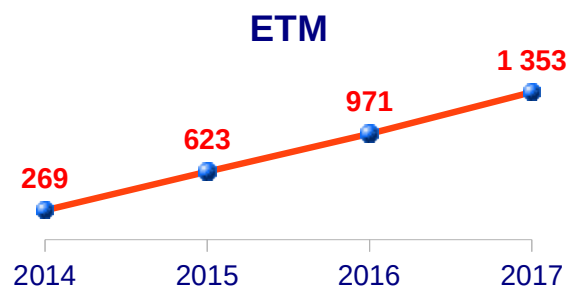
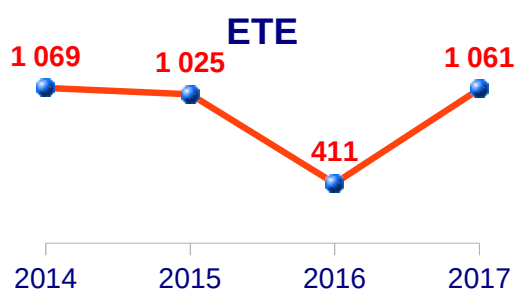
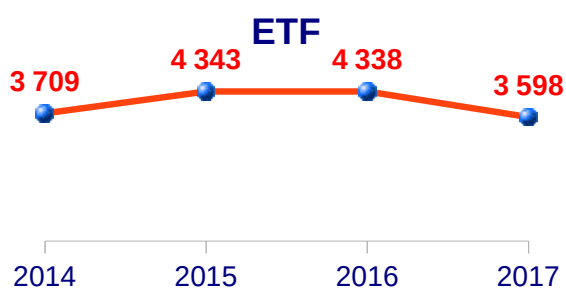
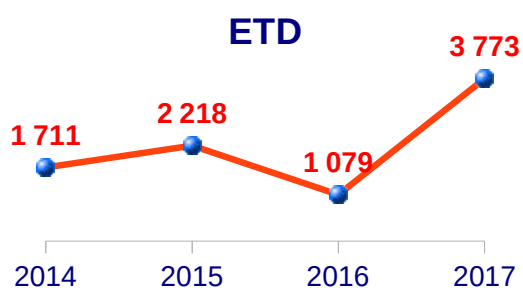
9 785 infractions pour excès de vitesse ont été relevées par les équipements de terrain fixes et mobiles ce mois-ci.

Ces infractions se répartissent comme suit :

Excès de moins de 20 km/h	93,45%
Entre 20 et 40 km/h	5,98%
> 40 km/h	0,57%

Evolution des infractions liées à la vitesse 2014-2015-2016 et 2017

Mois		ETD (Discriminants)	ETF (fixes)	ETE (Embarqués)	ETM (Mobiles)	TOTAL
Mai	2014	1 711	3 709	1 069	269	6 758
	2015	2 218	4 343	1 025	623	8 209
	2016	1 079	4 338	411	971	6 799
	2017	3 773	3 598	1 061	1 353	9 785



La forte hausse des infractions relevées par les radars discriminants s'explique par la transformation de 5 radars fixes en radars discriminants, et du passage de 9 radars simple sens en double sens.

Carte des accidents mortels en 2017 (Situation au 31 Mai)

